



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du CŒUR-DE-LA-GATINEAU

CANADA

Province de Québec

Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée du conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le jeudi 12 mars 2026, à 18h, à la salle des Hauts-Bois, de l'école située au 11, chemin de Blue Sea, à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes: Tina Di Stefano, Tracy Montreuil, Manon Laurin, Yves Belisle, Isabelle Plante, Adrienne Perrin, Katherine Fiset, Chantal Lefebvre-Céré, Célyna Hoffman, Geneviève Martin, Kelly Chaussé, Ève Dupelle.

Sont également absents: Eric Lacaille, Andrée Lafontaine, Josianne Boileau, Josée Boileau et Olivier Danis.

Est également présente : Marilyn Morin.

1. Mot de bienvenue et signature des présences

Madame Katherine Fiset demande de signer la feuille de présence.

2. Parole au public

Cinq parents ainsi qu'une conseillère municipale se sont présentés pour informer des difficultés au pavillon Ste-Thérèse de Cayamant.

Notamment le manque d'informations, des ressources d'aide aux élèves ainsi qu'aux personnels scolaires.

Les parents souhaitent recevoir des réponses à leurs questions ainsi que d'avoir plus d'aide pour les élèves.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Katherine Fiset nous informe si nous avons pris connaissance de l'ordre du jour,

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Célyna Hoffman et appuyée par Kelly Chaussé.

4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal du 8 décembre 2025

Madame Fiset nous demande si nous avons pris connaissance du procès-verbal.

Une légère modification sera apportée concernant les grilles horaires 2026-2027, puisqu'un changement sera aussi apporté pour le préscolaire.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Adrienne Perrin et appuyée par Isabelle Plante.

5. Approbation des grilles-matières primaire et secondaire 2026-2027

Mme Tina Di Stefano nous informe du changement qui aura lieu au secondaire concernant les grilles-matières.

Il y aura plus de cours en cuisine pour les élèves qui choisiront cette option. Nous sommes persuadés qu'avec plus de cours en cuisine que ce sera bénéfique pour certains élèves de savoir apprendre à cuisiner et nous savons que ce sera une bonne partance pour ceux et celles qui quitteront le nid familial pour les études supérieures.

M. Yves Bélisle nous informe également qu'il y aura possibilité d'avoir une classe de pré-dep ainsi qu'une classe secondaire soutien pour les élèves en difficulté.

Il y aura aussi une classe pré-dep 2 pour quelques élèves l'an prochain.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU**

Pour ce qui est de la grille-matière au primaire pour l'année 2026-2027, Mme Di Stefano explique la possibilité d'un changement concernant la possibilité d'un cours d'art dramatique au lieu du cours de musique.

Selon les recherches, le cours d'art dramatique a des bienfaits et des compétences pour les élèves, dont la confiance, l'estime de soi, le vocabulaire, le langage, le développement et l'habileté sociale, etc.

De plus, cette matière pourrait être interdisciplinaire.

Considérant le mandat des membres du conseil d'établissement ;

Considérant le Régime pédagogique de l'éducation en vigueur;

Considérant les grilles-matières présentées par l'établissement;

Considérant la recommandation favorable du personnel enseignant impliqué auprès de ces groupes d'élèves;

Il est par Célyna Hoffman, appuyé par Kelly Chaussé, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau approuve l'ensemble des grilles-matières primaire et secondaire 2026-2027, telles que présentées.

RÉSOLUTION # 003 : 25-26.047

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Approbation des grilles horaires du préscolaire et du secondaire 2026-2027

Mme Tina Di Stefano, nous explique la possibilité du nouvel horaire pour le préscolaire et le secondaire pour l'année 2026-2027.

Le changement d'horaire pour le préscolaire serait pour le pavillon Ste-Thérèse de Cayamant pour que la récréation soit en fin de journée, comme les autres pavillons pour le préscolaire.

Les directions se sont aperçues que ce pavillon fonctionne actuellement comme ça pour la récréation et aimerait refaire la même formule, puisque ça fonctionne bien de cette façon.

Considérant le mandat des membres du conseil d'établissement ;

Considérant le Régime pédagogique de l'éducation en vigueur;

Considérant les grilles horaires du secondaire 2026-2027 présentées;

Considérant les consultations effectuées auprès des instances;

Il est proposé par Célyna Hoffman, appuyé par Kelly Chaussé, et résolu que le conseil d'établissement de l'École du Cœur-de-la-Gatineau approuve les grilles horaires du préscolaire et du secondaire 2026-2027, telles que présentées.

RÉSOLUTION # 003 : 25-26.048

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU**

7. Approbation levée de fonds au pavillon St-Nom-de-Marie : Vente de pâtisseries

Mme Manon Laurin nous informe que l'équipe du pavillon Ste-Nom-de-Marie souhaite faire une vente de pâtisseries au profit de financer une sortie scolaire.

Considérant la Loi sur l'instruction publique (LIP), article 87, qui stipule que le Conseil d'établissement doit approuver la programmation proposée par la direction de l'école des activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école ;

Considérant la vente de pâtisserie au pavillon Ste-Nom-de-Marie;

Considérant qu'en cours d'année, si des activités à caractère pédagogiques se présentent et qu'elles ne figurent pas à la liste des activités approuvées par le conseil d'établissement, la direction communiquera l'information aux membres afin d'obtenir leur approbation pour ajouter ces activités à la programmation, sauf si la tenue du conseil d'établissement précède la date de l'activité nécessitant une modification à l'horaire régulier;

Il est proposé par Adrienne Perrin, appuyé par Célyna Hoffman, et résolu que le conseil d'établissement de l'école du Cœur-de-la-Gatineau accepte la vente de pâtisserie au pavillon St-Nom-de-Marie dans le cadre d'une levée de fonds et approuve la programmation proposée par la direction, incluant les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école.

RÉSOLUTION # 003 : 25-26.049

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Compte tenu de la tournure due à l'approbation des grilles-matières, Mme Tina Di Stefano demande la levée de l'assemblée à des fins de respect et d'harmonie pour tous.

8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Célyna Hoffman et appuyé par Kelly Chaussé, la levée de l'assemblée à 19h45.

Résolution : 003 : 25-26.050

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Katherine Fiset, présidente
MM 2026-03-19

Tina Di Stefano, directrice